

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 13 (1937-1938)
Heft: 15

Artikel: Boy-Scouts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heure peut être atteinte. En quelques minutes la pièce peut être prête au tir, pour autant qu'elle puisse être amenée sur place par la traction à moteur. En terrain difficile, le maniement à bras n'exige pas plus de temps que pour le canon de 12 cm. Pour le transport, le tube d'une longueur de presque 5 mètres est retiré en arrière sur l'affût. La pièce possède un champ de tir en dérive d'environ 70°, soit à peu près 20 fois celui de nos autres canons. Il est donc possible dans un secteur de 70° (soit presque un angle droit), de donner à la bouche à feu chaque direction voulue en tournant un simple volant, sans que la crosse de l'affût soit déplacée. Cependant que dans les autres genres de pièces, le pointeur seul pointe en élévation — c'est-à-dire donne à la bouche à feu l'inclinaison voulue —, ce travail est divisé pour le canon de 10,5 cm. Le pointeur place le chiffre de distance et fait jouer la bulle, tandis que le tireur donne au tube l'inclinaison voulue. Avec une équipe de servants de 7 hommes, la vitesse de tir peut atteindre environ 10 coups par minute. La plus grande portée est de 17 km, ce qui représente la distance de Winterthour à Oerlikon. Le projectile est d'un poids de 15 kg et peut être tiré avec 6 charges différentes. Son efficacité est un peu plus faible que celle de celui du canon de 12 cm.

Cette pièce, la plus moderne et la plus capable de notre artillerie, sera tout d'abord attribuée aux bttr. mot. de can. ld. appartenant aux divisions. Le réarmement complet de toutes les autres bttr. de can. ld. de 12 cm est prévu pour ces années prochaines. (Cliché 6.) *

Si notre artillerie n'atteint pas en matériel et en nombre de bttr. le niveau de celle des grandes puissances voisines, elle possède néanmoins une respectable valeur de combat. Habilement conduite, elle sera toujours un fidèle soutien de notre infanterie. L'excellent état d'esprit des artilleurs est un garant de succès tout aussi important que la question de l'équipement en matériel.

Boy-Scouts

Les Eclaireurs en Suisse.

Le problème de l'éducation du jeune garçon est toujours posé à une époque comme la nôtre, faite de découvertes incessantes. Nos conceptions se transforment rapidement à l'appel des besoins nouveaux. Toujours à l'affût de procédés qui fassent contrepoids aux dangers d'une civilisation très dépréoccupée de l'avenir de la race, les pédagogues s'appliquent à la création d'institutions de toutes sortes, depuis les classes gardiennes pour les tout petits, jusqu'aux écoles dites « nouvelles » et aux écoles « en plein air ».

Les résultats acquis ne correspondent cependant que dans une mesure restreinte aux besoins de l'heure; le devoir qui s'impose est tracé par ce mot que tout le monde répète: « Ce qui manque, ce sont des caractères », mais les organisations existantes ne donnent qu'à peine les moyens de remédier à cet état. L'influence de la rue, l'attrait des amusements sans aucune portée éducatrice, la curieuse mentalité créée par les lectures pour rire et les cinématographes; d'autre part l'action de la famille ralentie et les méfaits du déséquilibre social, tout cela exige d'énergiques correctifs que ne peuvent fournir ni l'école publique, à cause de sa méthode invinciblement intellectualiste, ni les tentatives privées jusqu'ici trop clairsemées ou trop tardives.

On s'efforce de limiter l'action de la presse ou du cinématographe sur la jeunesse, et c'est bien; mais ce n'est jamais qu'œuvre négative et ici aussi on ne détruira que ce qu'on remplacera.

Le dérivatif aux maux prénommés sera plutôt un idéal nouveau qui suscite l'enthousiasme du garçon, le prenne au premier âge et le garde à travers toute l'adolescence.

Telle fut la pensée de Baden-Powell, le créateur des *Boy-Scouts* anglais, et telle fut son heureuse tentative qui l'éleva au rang de bienfaiteur de la patrie. Son œuvre est en train de faire le tour du monde et donne partout des résultats indiscutables.

Le premier geste fut d'arracher la jeunesse à la rue pour la mettre en contact avec la nature. Les agglomérations, petites et grandes, sont productrices de vie artificielle. Il faut retrouver d'abord la simplicité, et rien ne l'impose d'un seul coup comme l'isolement de la vie de camp, fût-elle très brève; elle oblige à la rupture nette avec toutes les habitudes.

De ce simple fait découle une foule de conséquences. Le garçon est mis tout d'abord en état de suffire à ses besoins sans autre secours que celui de sa propre initiative et l'appui de ses camarades. Il revit non pas seul, mais collectivement, la vie féconde d'un Robinson, celle d'un Livingstone, celle d'un Stanley; il voit naître et se développer le sentiment exact et légitime de sa propre valeur et de sa dignité; il apprend le prix véritable de la vie par l'expérience sans cesse renouvelée qu'elle est le résultat de l'effort et non plus la proie de la ruse ou du privilège déroutants et révoltants. Par la discipline librement consentie, il apprend la maîtrise de soi; par la connaissance et l'amour de la nature, il s'imprègne de l'harmonie et de l'ordre, conditions de toute œuvre durable. Enfin, comme l'existence lui tient en réserve une somme toujours suffisante d'éventualités tristes et de misères, son corps fortifié par l'exercice et son cœur élargi le rendent dur à lui-même et compatissant aux autres. *

Les troupes d'Eclaireurs suisses sont parties sur les traces de celles de leurs prédécesseurs anglais, français, allemands, danois, américains. Chaque troupe est sous la direction d'un *instructeur*, leur chef et leur ami. Elle est divisée en patrouilles de six à huit garçons conduits par un chef de patrouille que désigne l'instructeur. Leur costume est simple: un chapeau aux larges bords, une chemisette Kaki, une culotte courte, un long bâton employé à de multiples usages. Une ceinture à laquelle sont suspendus en général un sifflet et un couteau de poche ou de chasse, complète cet équipement.

Ils vont quelques heures ou quelques jours, suivant que les circonstances le leur permettent, vivre de la vie primitive et salubre du camp; ils ont résolument tourné le dos à la ville; ils vont vers de hautes leçons; ils vont vers des maîtres nouveaux; ils vont élever leurs jeunes êtres à la hauteur des plus hautes vertus, et cela presque naturellement, par la force même de la vie nouvelle où ils sont entrés.

Le soir, auprès des tentes dressées, avant que sonne la retraite et que les Eclaireurs, sur leur lit sommaire, goûtent le bon sommeil connu de tous les campeurs, ils se groupent autour de leur instructeur. Ils écoutent. Leurs esprits sont éveillés, leurs cœurs sont ouverts. L'instructeur commente tel article de la *Loi des Eclaireurs*, de la loi que tout Eclaireur suisse sait par cœur et dont voici les douze commandements:

- 1° Un Eclaireur n'a qu'une parole.
- 2° Un Eclaireur est loyal et respectueux des convictions d'autrui.
- 3° Un Eclaireur se rend utile. Il s'efforce d'accomplir chaque jour une bonne action.
- 4° Un éclaireur est l'ami de tous et le frère de tous les autres Eclaireurs.
- 5° Un Eclaireur est courtois.
- 6° Un Eclaireur est bon pour les animaux.
- 7° Un Eclaireur sait obéir.
- 8° Un Eclaireur est toujours de bonne humeur.
- 9° Un Eclaireur est courageux.
- 10° Un Eclaireur est travailleur.
- 11° Un éclaireur est économe.

12° Un Eclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Il développe, il commente avec eux la promesse que chaque Eclaireur a faite et dont voici la teneur:

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour:

- 1° Remplir mon devoir envers la patrie;
- 2° Aider autrui;
- 3° Obéir à la loi de l'Eclaireur.

Chacun est mis en demeure de réaliser sa promesse. L'Eclaireur sait panser les blessures, il sait construire un abri, il sait retrouver un chemin au moyen de la boussole, il sait porter secours en cas d'accident, il aime à rendre service. *

Un tel principe vaut surtout par ceux qui l'applicano. L'instructeur qui est l'homme responsabile (le plus souvent un jeune homme encore près par l'âge de ses subordonnés) doit être conscio de l'azione avanti educatrice qu'il exerce. De la valeur de l'instructeur dépend toute la valeur de la troupe.

De plus, un tel projet était voué à l'insuccès s'il n'avait une base extrêmement précise et une uniformité de développement absolue. Faute de cela chacun en eût pris ce qui lui convenait, ce qui rentrait dans le cerchio de ses préoccupations immédiates, de ses intérêts ou de ses ambitions et il eût abandonné le reste. Mutilée, l'œuvre eût été le jouet de toutes les entreprises; mille tentatives auraient vu le jour, beaucoup seraient mortes ou auraient vécu ce que vivent les fusées, d'autres auraient été prétextes à vagabondages sans aucune portée bienfaisante, en un mot tout le système serait bientôt tombé dans un vaste discrédit; il était frappé d'impuissance.

C'est précisément ce qu'a cherché à éviter, dès le début, le Comité Central des Eclaireurs suisses. Il a donné la loi, il a tracé les lignes directrices de l'organisation des troupes, il a proposé un costume, il a mis à l'entrée dans les patrouilles un certain nombre de conditions salvaguardant entre autres l'autorité des parents et de la famille.

Il a voulu également qu'un principe positif unìt tous les Eclaireurs suisses; il a imprégné toute l'œuvre d'un souffle de large et généreux patriotismo. Il a évité toute préoccupation proprement militariste, mais il a voulu que l'amour du sol natal fît vibrer les poitrines des Eclaireurs suisses et préparât la jeunesse aux grandes tâches futures d'homme et de citoyen.

I nostri attuali pezzi d'artiglieria e le loro caratteristiche

Del sig. Ten. col. A. Müller, ufficiale istruttore d'artiglieria

All'inizio della guerra mondiale la nostra artiglieria era dotata del cannone di campagna di 7,5 cm, mod. 03, del pezzo di montagna di 7,5 cm, mod. 06 e del cannone di 12 cm, mod. 1882. Si stavano allora introducendo gli obici di campagna di 12 cm. Nel 1916 si comperarono poi 8 batterie di obici di 15 cm.

Dopo che la guerra ebbe mostrato la grande importanza dell'artiglieria, si lavorò anche da noi all'ulteriore sviluppo di questa arma. Così, negli anni 1922/23 i nostri cannoni di campagna furono muniti di affusti smontabili per il trasporto in montagna. In considerazione del fatto che la portata dei nostri pezzi di montagna era di soli 5 km, ciò che non era sufficiente, si fecero delle prove con un nuovo modello. Si pensò pure ad una moderna arma pesante che potesse sostituire il cannone di 12 cm, mod. 1882. Ma solo nell'anno 1933, quando l'orizzonte politico cominciò nuovamente ad oscurarsi e che il nostro popolo si rese nuovamente conto che l'esistenza stessa del nostro Paese dipendeva dal grado di preparazione del nostro esercito furono votati i crediti necessari per l'acquisto dei

pezzi di montagna già nel frattempo sperimentati e dei cannoni pesanti di 10,5 cm. *

Il cannone di campagna di 7,5 cm, mod. 1903 è un pezzo a tiro rapido con rinculo della bocca da fuoco (cannone a deformazione). Ha subito nel dopoguerra diversi perfezionamenti che ne hanno fatto un'arma di buon rendimento. Ha una grande mobilità, si può mettere rapidamente in posizione e tira con discreta velocità, fino a 15 colpi al minuto. La portata è di 6 km per i proiettili con innesco a tempo e di 10 km per i proiettili a punta (Foto 1 e 2).

L'artiglieria di montagna è oggi armata col cannone di montagna di 7,5, mod. 1933. Il pezzo è smontabile in nove parti per il trasporto in montagna. Per quanto concerne prontezza e velocità di fuoco è pressappoco pari al cannone di campagna. La portata è di 9 km (foto 3).

L'obice di campagna di 12 cm è pure un pezzo a tiro rapido, con rinculo sull'affusto (affusto a deformazione). Non possiede però la mobilità del cannone di campagna. Per metterlo in posizione di fuoco è necessario un tempo maggiore. Può tirare fino a 7 colpi al minuto. La portata è circa 6 km. Si tirano granate-schrapnells e granate-mine di 21 kg ciascuna. L'efficacia della granata-mina è grande. Peccato che la portata del pezzo non sia maggiore.

L'obice pesante di 15 cm è il nostro pezzo più potente. Malgrado il suo grande peso, più di 3 tonnellate, possiede una discreta mobilità. La velocità di fuoco è di 2 colpi al minuto. La portata massima è di 8,5 km. Il proiettile, la granata allungata di 42 kg può essere tirata con accensione ritardata od istantanea (foto 5).

Gli obici da 15 cm e da 12 cm sono caratterizzati da una traiettoria molto curva, che li rende molto adatti per il tiro sopra colline ed avvallamenti.

Il cannone motorizzato pesante di 12 cm il nostro più vecchio pezzo, venne introdotto nel 1882, ha quindi già 55 anni. Ciò nonostante rende ancora dei buoni servizi. Non possiede un congegno di rinculo e, ad ogni colpo, tutto il pezzo rincula di circa due metri, ritornando poi da sé al posto di prima. Pesa circa 3 ton. e tira due colpi al minuto. La portata è di circa 11 km. Il peso del proiettile è di 18 kg (foto di copertina).

Il cannone motorizzato pesante di 10,5 (Bofors) che viene introdotto attualmente è il nostro più moderno pezzo a tiro rapido con congegno di rinculo ed affusto spiegabile. Il cannone pesa circa 3 ton., viaggia su ruote a gomma piena, trascinato da camion, fino a delle velocità di 70 km all'ora. È pronto per il fuoco in pochi minuti. La bocca da fuoco ha una lunghezza di quasi 5 metri. Può sparare, senza bisogno di spostare l'affusto, entro un raggio di 70 gradi. La velocità di fuoco è di 10 colpi al minuto. La portata massima di 17 km. Il proiettile ha un peso di 15 kg.

Con questo nuovo cannone di grande efficacia sono dotate per adesso le batterie pesanti motorizzate delle Divisioni. Nei prossimi anni si riarmoeranno tutte le batterie di cannoni di 12 cm (mod. 1882) con questa arma modernissima (foto 6).

Anche se la nostra artiglieria non può competere, in fatto di materiale e di numero di batterie, con quella delle armate dei nostri vicini, essa ha ciò non di meno un rilevante valore di combattimento. Ben diretta, con quadri e truppa decisi a resistere, essa saprà sostenere con efficacia la nostra fanteria e contribuire in larga misura alla difesa del nostro suolo.

Difesa contro areoplani

Da una conferenza, tenuta alla Società degli Ufficiali di Berna dal sig. Col. Schmid, comandante delle S.R. di difesa contro areoplani, rileviamo quanto segue. Il problema tecnico della difesa antiaerea consiste nel colpire un obiettivo che si muove rapidissimo e che vola a distanze eccessivamente variabili. La correzione del tiro è resa quasi impossibile dal fatto che non si vede dove i colpi vanno a finire. Non si può pertanto combattere l'aviazione con la normale artiglieria. Dei mezzi speciali sono qui necessari. Impianti d'ascolto che annunciano l'approssimarsi di velivoli, telemetri che misurano la distanza, riflettori che illuminano il bersaglio